

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 34 (1962)
Heft: 2: Aménagement du territoire

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Notre couverture : Le vignoble de Féchy ; les anciennes implantations, groupées, se plient aux exigences de la culture de la vigne ; la gangrène des habitations dispersées est une menace pour l'économie viticole comme pour le respect des sites.

7

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte

GENÈVE

Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte

Comité de patronage FRIBOURG
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, 6, place du Château, Lausanne
tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques postaux II 66 22
Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :
USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
FAS Section romande et Section genevoise de la Fédération des architectes suisses
SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
SCH Société coopérative d'habitation, Genève
SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève
FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève

Abonnements Suisse : Fr. 9.60 par an. Etranger : Fr. 12.60
Prix du présent numéro : Fr. 1.10. Chèques postaux II 66 22

Un texte

Le fait qu'un terrain a augmenté de valeur ne justifie pas celui qui l'a de tirer de sa vente tout ce qu'il peut obtenir de celui qui veut l'avoir, car l'augmentation de la valeur du terrain est due aux circonstances ; et ce qui a augmenté de valeur n'est pas le terrain « du propriétaire », mais le terrain « du pays » à telle et telle place ; il est donc juste que le propriétaire touche une somme correspondant à l'argent qu'il a immobilisé sur son terrain, y compris les intérêts que l'autorité jugera équitables, mais le « surplus » de cette somme que consent à payer l'acheteur, en raison du profit qu'il veut tirer de ce terrain et de la valeur qu'a pris le terrain du **pays**, devrait revenir à la collectivité.

Ernest Ansermet
« Les Fondements de la musique dans la conscience humaine. »

Sommaire :

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire, ses raisons d'être, ses buts, ses méthodes	9
Rénovation urbaine	18
Concours international pour la construction d'une exposition européenne de la construction	21
Urbanisme	21